

Original : anglais/français

**NOTE SUR LA SITUATION DE LA COOPÉRATION AVEC LE PROJET THONIER ABNJ
DU PROGRAMME DES OCÉANS COMMUNS DE LA FAO**

Lors de sa réunion tenue en novembre 2012 à Agadir, la Commission a donné son accord au Secrétariat de faire le nécessaire pour faire partie des partenaires du projet thonier ABNJ du programme des océans communs de la FAO. À cet effet, le Secrétariat avait rédigé une lettre qui a été adressée à la FAO et à GEF pour notifier que l'ICCAT adhère au programme sous réserve d'en tirer des avantages en matière d'activités prévues. La Commission a demandé au Secrétariat de lui faire un rapport annuel sur l'état de la coopération avec ce programme.

Depuis la mise en place de ce programme, le Secrétariat a participé activement à plusieurs réunions techniques et administratives. Il a contribué efficacement aux travaux du Comité de pilotage et à la discussion des divers plans de travail. Lors de la réunion de la Commission de 2015, il a été décidé de poursuivre la coopération avec le programme sous réserve que l'ICCAT en tire des avantages. À cette fin, le Secrétariat de l'ICCAT a participé à plusieurs initiatives du projet thonier ABNJ du programme des océans communs de la FAO. Ceci comprend la participation aux réunions suivantes financées, ou partiellement financées, par le projet :

- réunion du groupe de travail conjoint des ORGP thonières sur la MSE, tenue dans les bureaux du Secrétariat, Madrid (1er-3 novembre 2016),
- réunion conjointe des ORGP thonières sur la mise en œuvre de l'approche écosystémique à la gestion des pêcheries (« EAFM »), tenue au quartier général de la FAO à Rome (Italie) (12-14 décembre 2016),
- premier atelier régional de pré-évaluation sur les prises accessoires d'oiseaux de mer, tenu au parc Kruger, Afrique du Sud (23 février - 1er mars 2017),
- réunion du Réseau thonier d'application tenue à Vigo et à Madrid, Espagne (27-31 mars 2017),
- 1re réunion du groupe de travail conjoint sur les DCP des ORGP thonières, tenue à Madrid (Espagne) (19-21 avril 2017),
- réunion du groupe d'experts en inspection au port pour le renforcement des capacités et l'assistance, tenue à Madrid, Espagne (9-10 octobre 2017).

En outre, l'ICCAT a coordonné une étude de faisabilité sur le développement d'un système de déclaration en ligne (« FORs »). Ceci comprend une étude de faisabilité visant à déterminer les ressources, les coûts, les technologies nécessaires à la mise en œuvre d'un système de déclaration en ligne, ainsi que la mise au point d'une démonstration d'outil de déclaration en ligne. Cette étude et la démonstration sont génériques et pourraient éventuellement être appliquées par l'ensemble des ORGP thonières.

D'après l'équipe de coordination du projet, le montant total consacré aux activités susmentionnées de l'ICCAT en 2017 s'est élevé à 252.041 US\$, de la manière suivante :

<i>Activité</i>	<i>Contribution en ce qui concerne les activités coordonnées par le Secrétariat de l'ICCAT (US\$)</i>
Réunion du groupe de travail conjoint des ORGP thonières sur la MSE	26.758
Réunion conjointe des ORGP thonières sur la mise en œuvre de l'EAFM	9.900
Premier atelier régional de pré-évaluation sur les prises accessoires d'oiseaux de mer	10.000
Réunion du Réseau thonier d'application	1.000
1re réunion du groupe de travail conjoint sur les DCP des ORGP thonières	109.212
Réunion du groupe d'experts en inspection au port pour le renforcement des capacités et l'assistance	27.171
FORS	68.000
TOTAL	252.041

Le Comité de pilotage du projet thonier ABNJ du programme des océans communs s'est réuni au siège de la FAO, à Rome, au mois de juillet 2017 et a examiné les activités entreprises au cours de l'année précédente. La plupart des activités ont été présentées par le Coordinateur du programme et certaines présentations supplémentaires ont été soumises par les personnes réalisant des activités individuelles. Une présentation a également été soumise sur l'évaluation à mi-parcours du projet, suivie d'une brève discussion et examen d'une possible seconde phase du projet dans le cadre du GEF-7.

L'évaluation à mi-parcours a mis en évidence l'absence d'un rôle pour l'ICCAT dans le cadre du projet et a recommandé une participation plus active. Lors de la visite de l'équipe de gestion du projet thonier ABNJ du programme des océans communs de la FAO au Secrétariat, organisée dans un but similaire, on a encouragé le Secrétariat à émettre des propositions dans des domaines sollicités par la Commission. Toutefois, les demandes de la Commission n'ont pas toutes été présentées, car certaines d'entre elles ne relevaient pas des catégories d'activités requises et ne pouvaient donc pas être approuvées, particulièrement en ce qui concerne le financement éventuel de l'AOTTP, car la conception du projet avait été développée dès le départ et toute proposition doit relever des composantes déjà convenues.

Les principales propositions émises sont énumérées ci-dessous et figurent à l'**Appendice 1**. Malheureusement, une fois de plus, les efforts déployés par l'ICCAT en vue d'augmenter la collaboration avec le projet n'ont pas été particulièrement fructueux. Même si les activités énumérées ci-dessous ont été incluses dans le budget final, le niveau de financement disponible n'est pas toujours clair.

1. Proposition de tenir la première réunion du groupe de travail technique sur les DCP et une deuxième réunion du groupe de travail conjoint sur les DCP des ORGP thonières.
2. Proposition de réunion du groupe de travail MSE-ORGP thonières (et activités associées)
3. Diriger et coordonner une composante écosystémique : projet thonier ABNJ du programme des océans communs, incluant une réunion de suivi à la réunion tenue en décembre 2016.
4. Ateliers sur le renforcement des capacités concernant des questions d'application.

Même si certaines des propositions présentées par l'ICCAT ont été acceptées et d'autres ont déjà été prévues dans le plan de travail, certaines activités supplémentaires n'avaient pas été approuvées au départ, sur la base du fait qu'il s'agissait des activités issues du processus de Kobe et que des consultations avec d'autres ORGP thonières étaient nécessaires afin d'éviter tout double emploi. Les propositions figurant à l'**Appendice 1** ont été distribuées à toutes les ORGP thonières. La CCSBT a demandé des informations supplémentaires sur la composante écosystémique, mais aucune objection n'a été reçue à ce jour de nos organisations sœurs.

Il convient de noter que les propositions n'ont pas été d'emblée rejetées et il a été indiqué que la possibilité de financement de ces activités par le projet thonier ABNJ des océans communs de la FAO restait ouverte. En outre, le projet a réservé 300.000 euros en concept de *Soutien pour reproduire les activités de prises accessoires de requins de l'ICCAT/la CTOI*. De plus amples détails sur cette activité prévue n'étaient pas disponibles à l'époque, mais il a été noté que l'ICCAT pourrait présenter des propositions sous cette rubrique pour examen. Cette proposition est présentée à l'Appendice.

Il est regrettable de constater que l'ICCAT ne bénéficie pas toujours de l'appui souhaité de la part de ce programme. Le Secrétariat de l'ICCAT se voit marginalisé dans le cadre de l'exécution de ce programme, sous prétexte que rien n'a été prévu dans le plan de travail initial. Malgré la bonne volonté du Secrétariat de l'ICCAT, il est noté qu'il y a une résistance inexplicable de la part du programme pour l'y accommoder et y trouver une coopération fructueuse. À moins que la Commission en juge autrement, le Secrétariat propose de suspendre toute coopération avec ce programme.

Appendice

Activités proposées par l'ICCAT en ce qui concerne le plan de travail et budget pour la quatrième année du projet thonier ABNJ du programme des océans communs de la FAO 2017/18

Résultat 1.1.2

1^{ère} réunion du Groupe de travail technique et 2^{ème} Réunion du groupe de travail conjoint sur les DCP des ORGP thonières

La 1^{ère} réunion du groupe de travail conjoint sur les DCP des ORGP thonières s'est tenue à Madrid du 19 au 21 avril 2017. 35 parties contractantes de trois ORGP thonières (ICCAT, CTOI et CIATT) et huit Organisations Non-Gouvernementales ont pris part à cette réunion, totalisant 140 participants. En plus d'analyser les connaissances les plus actualisées sur les questions liées aux pêcheries sous DCP, le Groupe a discuté d'une liste de domaines clé d'actions futures pour le groupe de travail conjoint sur les DCP des ORGP thonières. Il était de l'avis général que le processus mené lors de la réunion était extrêmement productif et il a été recommandé qu'un groupe de travail technique sur les DCP soit créé dans le cadre du processus de Kobe afin de poursuivre les travaux entamés lors de la 1^{ère} réunion du groupe de travail conjoint sur les DCP des ORGP thonières. En outre, la 2^{ème} réunion du groupe de travail conjoint sur les DCP des ORGP thonières devrait être organisée en 2018 sous la coordination de l'ICCAT. Le budget prévu pour cette tâche serait de l'ordre de 180.000 €* pour organiser une 1^{ère} réunion du Groupe de travail technique sur les DCP (30.000 €) et une 2^{ème} réunion du groupe de travail conjoint sur les DCP des ORGP thonières (50.000 €) et prendre en charge la participation de certains participants issus de Parties contractantes en développement des trois ORGP thonières (100.000 €).

* En 2017, l'ICCAT a bénéficié de fonds débloqués par l'UE à hauteur de 50.000 € en vue d'organiser la réunion ainsi que d'un financement de 100.000 € provenant du Projet thonier ABNJ du programme des océans communs de la FAO qui a pris en charge la participation de certains participants issus de Parties contractantes en développement des trois ORGP thonières. Le financement de l'UE pour la 2^{ème} réunion du groupe de travail conjoint sur les DCP des ORGP thonières n'est pas assuré pour 2018.

Total sollicité 180.000 €

L'ICCAT comprend qu'un montant de 150.000 € a été approuvé aux fins de la 2^{ème} réunion du groupe de travail conjoint sur les DCP des ORGP thonières et de la participation de certains participants issus de Parties contractantes en développement mais que le financement du Groupe de travail technique est subordonné à l'accord des autres ORGP thonières.

Ateliers de renforcement de la capacité sur les questions d'application

Le nombre d'exigences en matière de déclaration augmente à un rythme plus soutenu que la capacité à y faire face de la part de nombreuses CPC. Le Secrétariat note que plusieurs CPC rencontrent constamment des difficultés pour comprendre les exigences et remplir les formulaires élaborés par la Commission et/ou le Secrétariat. L'évolution vers un système de déclaration en ligne impliquera une bonne compréhension générale des exigences car la déclaration en ligne nécessitera le respect de paramètres stricts. Le Secrétariat ne dispose pas des effectifs suffisants pour réaliser des missions d'application à grande échelle auprès de chaque CPC ; pour tenter d'apporter une assistance aux personnes intéressées, il est proposé d'organiser un ou plusieurs atelier(s), de courte durée, aux bureaux du Secrétariat destinés à expliquer les exigences et donner des instructions sur les formulaires plus complexes. Même si les exigences et les formulaires continueront à évoluer, ces ateliers pourraient servir de base à une meilleure compréhension permettant aux CPC de faire face aux défis actuels et futurs pour s'acquitter de leurs exigences de déclaration auprès de l'ICCAT. Il est suggéré de tenir initialement trois ateliers, un dans chaque langue officielle, en fonction de la demande, et d'inviter les techniciens pertinents de chaque CPC. Des fonds destinés à une personne de chaque CPC en développement seraient sollicités ; le montant exact des coûts ne sera connu qu'au terme de l'événement mais il est prévu qu'un montant inférieur à 100.000 € serait suffisant en vue de couvrir les trois ateliers.

L'équipe de gestion du programme a informé le Secrétariat de l'ICCAT qu'un financement de l'ordre de 100.000 € pour prendre en charge la participation de certains participants issus de Parties contractantes en développement pourrait être possible, mais elle n'était pas en mesure de le confirmer au moment de la rédaction du présent document.

Résultat 1.1.4

Proposition de réunion du groupe de travail MSE-ORGP thonières

La principale conclusion de l'évaluation à la mi-parcours du Projet thonier ABNJ du programme des océans communs de la FAO était un réel besoin d'assurer un suivi des ateliers régionaux et internationaux (à la fois sur les HS/la MSE), organisés dans le cadre du projet, en vue de renforcer les connaissances et de poursuivre l'amélioration des interactions entre les scientifiques, les gestionnaires et les décideurs au sein des ORGP thonières et entre ces dernières. La difficulté majeure réside dans l'optimisation de la communication et de la promotion des HS et de l'EAFM/EBFM auprès des gestionnaires des pêches. Le projet nécessite une approche plus stratégique et structurée aux fins de la sensibilisation et de la formation aux HS et à l'EAFM/EBFM, ce qui impliquera de plus amples informations de la part du personnel chargé de la communication sur le projet (voir ci-dessous). Toutefois, en plus du renforcement de la capacité par le biais des ateliers, le Projet devrait permettre de réaliser des actions ciblées qui donneront lieu à un résultat spécifique visant à atteindre un objectif arrêté d'un commun accord, comme par exemple l'établissement de directives ou un modèle à tester.

De surcroît, une recommandation précise de ce rapport était d'identifier des opportunités spécifiques pour que le projet prenne en charge des activités de suivi pour le Groupe de travail technique conjoint sur la MSE chapeauté par l'ICCAT (ce qui permettrait également de rééquilibrer les activités du projet entre les ORGP thonières), ce qui pourrait inclure le développement d'un modèle opérationnel standard pour renforcer des plans de gestion appropriés pour les stocks de thonidés en tant que résultat spécifique.

En conséquence, l'ICCAT souhaiterait proposer que plusieurs activités soient financées par le Projet thonier ABNJ du programme des océans communs de la FAO en 2017 et 2018 afin de résoudre certaines questions soulevées dans le rapport à la mi-parcours :

1. Une autre réunion du groupe de travail conjoint sur la MSE des ORGP thonières

L'objectif de cette réunion visera à poursuivre les travaux réalisés par le groupe de travail technique conjoint sur la MSE. Étant donné que toutes les ORGP thonières progressent dans leur processus de MSE, cette réunion sera importante pour poursuivre la dynamique amorcée. Elle visera à continuer à fournir un mécanisme d'échange d'expériences. À cette fin, il est prévu de tenir une réunion pour évaluer les avancées obtenues pendant la période intersessions depuis la précédente réunion de 2016. L'une des principales conclusions de cette dernière réunion était l'élaboration de plans de travail sur des questions clés. Ces plans de travail devraient être évalués et actualisés et les travaux sur les logiciels et les codes devraient être révisés. Cette réunion sera coordonnée par le Secrétariat de l'ICCAT conjointement avec le Projet thonier ABNJ du programme des océans communs.

La participation sera analogue à celle de la réunion précédente, réunissant des participants de chaque ORGP thonière et des experts en la matière. La participation devrait aussi couvrir toute la gamme des parties prenantes, pas uniquement des modélisateurs mais également toute personne intéressée par les résultats. Cette liste serait élaborée par le Président de la MSE-ORGP thonières et le Coordinateur global du Projet thonier ABNJ du programme des océans communs de la FAO. Cet atelier devrait être programmé début 2018. Les dates finales doivent être fixées dans les meilleurs délais possibles en vue d'assurer la disponibilité des participants. Dès que les dates auront été arrêtées, le lieu de tenue de l'atelier sera déterminé. Une semaine entière pour les ateliers et les discussions est considérée nécessaire afin de disposer du temps suffisant pour achever le programme de travail. Le résultat de cette réunion devrait être l'élaboration d'un ensemble de directives ou de modèles à tester.

Budget prévu : **70.000 €**.

2. Processus de révision par des pairs/externe de la MSE au sein des ORGP thonières

Le succès et la durabilité des travaux sur la MSE développés au sein des ORGP thonières dépendent de la confiance des gestionnaires dans l'avis soumis. Plusieurs ORGP étant à un stade avancé du développement des HCR et de la MSE nécessaire pour les évaluer, un examen rigoureux du code utilisé pour développer les MSE est indispensable. Ce processus a été développé par plusieurs réunions dédiées au dialogue entre halieutes et gestionnaires au sein des ORGP mais il est tout aussi important pour le processus de procéder à une révision des logiciels et du code utilisés pour conduire la MSE. À titre d'exemple, l'ICCAT nécessiterait une révision du code de la MSE pour le germon du nord. Les résultats

pourraient alors être publiés et mis à la disposition des autres ORGP en tant qu'outil servant à la réalisation d'exercices similaires. Ils pourraient contribuer à l'observation formulée lors de l'examen à la mi-parcours concernant le développement d'un modèle opérationnel standard aux fins de l'élaboration des plans de gestion appropriés pour les stocks de thonidés. Le budget prévu pour cette tâche serait de **100.000 €** environ pour le recrutement d'experts externes chargés de réviser le code pour les différentes MSE des ORGP thonières.

3. Pour examen- Organiser un ensemble de cours sur le renforcement de la capacité visant à accroître la participation des scientifiques et gestionnaires des pays en développement aux processus de la MSE actuellement en cours d'élaboration dans les différentes ORGP thonières.

Un noyau de scientifiques, issus pour la plupart des Parties contractantes en développement, participera à un cours qui se déroulera sur une période d'une année (notamment en participant aux trois ateliers spécifiques et en réalisant des travaux intersessions ; ces ateliers commenceront par les notions de base sur la MSE et porteront par la suite sur des aspects plus avancés du processus de MSE). Ainsi, les scientifiques seront en mesure de développer leur propre expérience dans la période intersessions et d'accroître leur participation aux processus de MSE en cours d'élaboration. La seconde composante serait consacrée aux gestionnaires et couvrirait deux éléments majeurs : i. ce qui est attendu des gestionnaires en ce qui concerne le processus de MSE ; ii. leur présenter une application « shiny » afin qu'ils comprennent mieux leurs travaux liés à la MSE au moyen de jeux. Le budget prévu pour cette tâche serait de 80.000 € environ afin d'organiser les ateliers/cours, de recruter les experts/instructeurs et de prendre en charge la participation de certains participants.

Montant sollicité : 250.000 €

L'ICCAT comprend que seul un montant de 50.000 € a été approuvé aux fins de la tenue de la réunion (1) mais que les activités prévues aux points 2 et 3 sont subordonnées à l'accord des autres ORGP thonières.

Résultat : 1.1.5

Composante écosystémique Projet thonier ABNJ des océans communs

À la réunion du Sous-comité des écosystèmes et des prises accessoires de l'ICCAT de 2016, d'amples discussions ont été tenues, basées sur les travaux entamés en 2013 jusqu'au plan de travail pour 2017, en ce qui concerne la mise en œuvre de la gestion des pêcheries fondée sur l'écosystème (EBFM). L'ICCAT vise actuellement à améliorer les connaissances de ses membres sur ce concept et à déterminer comment les travaux conduits par les divers groupes d'espèces du Comité scientifique peuvent être intégrés au processus et le compléter. Bien que l'expression « gestion des pêcheries fondée sur l'écosystème » puisse avoir des sens très distincts pour différentes personnes, le Sous-comité s'efforce d'organiser des étapes opérationnelles permettant une compréhension commune de ce concept. De surcroît, le Sous-comité a abordé le niveau de détail qui serait nécessaire pour une mise en œuvre pratique. Il a été reconnu que l'ICCAT, et en réalité la plupart des ORGP, mène des activités qui pourraient être considérées comme partie intégrante de l'EBFM. Ce processus n'a pas encore été formalisé ni clairement défini.

Notant, en 2016, que le projet thonier ABNJ des océans communs de la FAO, financé par le Fonds pour l'environnement mondial (GEF), promeut et soutient la préparation de plans à long terme aux fins de la mise en œuvre de l'approche écosystémique dans les pêcheries de chaque ORGP thonière, en encourageant la prise en considération des impacts des activités de pêche, le Sous-comité a convenu d'élaborer une proposition chapeautée par l'ICCAT destinée à cette composante du projet. Il a été décidé que le projet ABNJ pourrait fournir un appui aux réunions conjointes des ORGP thonières, chapeautées par l'ICCAT, dans le but d'aborder les expériences et les approches proposées aux fins de la mise en œuvre de l'EBFM. La première de ces réunions a été tenue en décembre 2016 au siège de la FAO à Rome, avec l'appui financier du projet thonier ABNJ du programme des océans communs. Cette première réunion visait à établir un dialogue entre les ORGP sur l'EBFM et sa mise en œuvre, tout en invitant des experts externes de l'EBFM à apporter des informations et une orientation sur ce processus. La réunion a été considérée un succès par les participants et toutes les ORGP ont été représentées.

Il a, toutefois, été fait observer que ce processus est toujours en cours et que d'importants travaux additionnels sont requis. À ce moment-là, le projet thonier ABNJ du programme des océans communs s'est engagé à fournir son appui pour une réunion supplémentaire, provisoirement fixée à la mi-décembre 2017 ou début 2018. Cette réunion devrait être différente en termes de participation et réunir des gestionnaires. Les participants ont proposé une réunion sur trois jours (un ou deux jours conjointement avec les gestionnaires et un jour supplémentaire pour les travaux d'élaboration et de traitement par les scientifiques). Par conséquent, une réunion rassemblant gestionnaires et scientifiques est requise pour poursuivre l'avancée du processus, comme cela a été le cas pour la MSE.

Le budget proposé pour ce second atelier s'élève à **100.000 USD** afin de couvrir les frais de déplacement (billets d'avion et indemnités journalières) de 15 personnes (2 personnes des Secrétariats de la CCSBT, la CIATT, l'ICCAT, la CTOI et la WCPFC et 5 experts externes), les heures et frais du coordinateur de l'atelier, la préparation de la réunion et les frais d'hébergement ainsi que les consommables associés nécessaires pendant la réunion. Les budgets des ateliers à venir seront déterminés en fonction des besoins identifiés et de la participation.

Même si certains progrès ont été réalisés, l'évaluation à la mi-parcours du projet thonier ABNJ du programme des océans communs de la FAO indiquait clairement que, même si le projet a soutenu la réunion conjointe des ORGP thonières sur la mise en œuvre de la gestion des pêcheries fondée sur l'écosystème en décembre 2016 et même si l'ICCAT a progressé sur la question des plans liés à l'EAF en identifiant des éléments clés nécessaires à leur mise en œuvre et a comparé cette approche à celles adoptées par les autres ORGP, le Résultat 2 (élaboration et soumission aux fins d'adoption de Feuilles de route pour mettre en œuvre l'EAFM/EBFM dans les ORGP thonières) a partiellement été réalisé et, à ce jour, aucun plan lié à l'EAFM/EBFM n'a été élaboré. Il est à noter que le Projet prend en charge de nombreux processus ouverts, dont certains sont gérés par des partenaires (et non par le Projet), tels que la prise en charge des ateliers chapeautés par l'ICCAT sur l'EAFM/EBFM, et qui se poursuivront au terme du Projet. On ignore pour l'instant dans quelle mesure la durabilité de ces initiatives sera assurée.

Par conséquent, il est évident que d'importants travaux supplémentaires sont requis dans le cadre du projet thonier ABNJ du programme des océans communs de la FAO pour garantir la durabilité des progrès réalisés sur l'EBFM. Il est donc vivement recommandé qu'un appui soit apporté à la mise en place d'un groupe d'étude sur l'EAFM/EBFM chargé de déterminer la voie à suivre pour ces travaux essentiels. L'ICCAT souhaiterait entamer des discussions sur le financement potentiel de ce groupe par le projet thonier ABNJ du programme des océans communs de la FAO, qui implique de nouvelles réunions virtuelles et physiques. Un financement serait nécessaire en termes d'outils de partage sur le cloud (pour la maintenance et le partage des données/documents clés pour ces travaux) ainsi que des fonds additionnels destinés à un Groupe de travail technique spécialisé chargé de débattre de l'avenir des travaux sur l'EBFM au terme du Projet. Ceci sera réalisé à l'issue de la réunion décrite ci-dessus, dès que les informations provenant des gestionnaires auront été reçues et synthétisées. Le budget de ces travaux en cours devra être planifié avec l'équipe de coordination du projet thonier ABNJ du programme des océans communs de la FAO, en fonction des dépenses prévues du processus.

Les coûts estimés requis auprès du projet thonier ABNJ du programme des océans communs de la FAO sont comme suit :

Réunion de suivi en 2017/2018 : **100.000 USD**

Outils de partage et de calcul sur le Cloud : **5.000 USD**

Groupe de travail technique spécialisé chargé de débattre de l'avenir des travaux sur l'EBFM : **80.000 USD**

Total sollicité : 185 000 €

L'ICCAT comprend que seul un montant de 50.000 € a été approuvé aux fins de la réunion de suivi en 2017/2018 mais que les autres fonds requis, ainsi que le financement des outils de partage et de calcul sur le cloud et le Groupe technique spécialisé sont subordonnés à l'accord des autres ORGP thonières.